

Une pluralité d'actions en vue d'un moratoire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/07/2007

Le mot d'ordre commun des associations environnementalistes ou de consommateurs, des faucheurs et des acteurs de l'agriculture biologique est simple : obtenir rapidement un moratoire sur la culture de PGM. Pour eux, seul un moratoire permettrait, en effet, de débattre sereinement de l'utilité sociale des PGM et empêcherait les contaminations (du moins celles liées à la culture). Mais les motivations et les modes d'action restent très divers.

Cette année encore, les Faucheurs volontaires sont entrés en action en "décontaminant" quelques champs. Des destructions de nuit, non revendiquées, ont également eu lieu ainsi que des fauchages en Grande-Bretagne, en Allemagne et au Portugal.

Mais face aux 20 000 hectares cultivés et aux sanctions judiciaires lourdes, ils ont surtout entrepris d'autres types d'action : visites des administrations chargées de collecter les déclarations des agriculteurs pour connaître la localisation parcellaire des cultures et les mesures de précaution mises en place ; occupation du port de St Nazaire pour dénoncer l'importation de soja GM ; pique-niques pour tenter de convaincre les agriculteurs de détruire leur parcelle GM ; enterrement symbolique de la biodiversité à Avignon ; capture d'abeilles "porteuses de pollen GM jugées pour disséminations volontaires commises en réunion" dans le Loiret...

Deux actions novatrices à signaler. D'une part, en Ardèche, une action de pollinisation volontaire, afin d'"arroser l'arroseur", a mobilisé, fin juillet, 500 personnes : elles ont agité autour d'une parcelle de maïs GM destinée à la production de semences (appartenant à Limagrain, qui a porté plainte) du maïs biologique en fleur, permettant ainsi au pollen biologique d'aller féconder le maïs GM.

D'autre part, les inspections citoyennes. Le 8 août, le collectif anti-OGM d'Ile de France fait la une des journaux quand il annonce qu'une parcelle se situe à Milly-la-Forêt, dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Gâtinais français. D'autres inspections ont permis de découvrir des parcelles non ou mal déclarées.

Les fauchages ont bien entendu été critiqués par les entreprises semencières, la FNSEA et le ministère de l'Agriculture. Et, de nouveau, Limagrain a annoncé qu'il allait arrêter les recherches en France et se délocaliser dans des pays moins hostiles au génie génétique. Pour les anti-OGM, le chantage à l'emploi (ou à "la grandeur de la France") n'est pas une raison pour continuer les essais en champ. Et, précisent-ils, il est possible et nécessaire de faire d'autres recherches moins nuisibles, et surtout, d'autres agricultures, moins industrialisées, plus susceptibles de maintenir des emplois agricoles.

Le débat, en France, est donc loin d'être apaisé (1). Ainsi, suite à l'organisation d'une manifestation par les Faucheurs, le 12 août, en Ariège, une contre-manifestation a été organisée par la FDSEA, représentée par son Président François Toulis, et par la Fédération des coopératives agricoles. Or, en 2006, cette fédération (présidée alors par M. Toulis) et la chambre

d'agriculture avaient ratifié la motion, "Ariège, Terre sans OGM". Le consensus n'a donc pas tenu longtemps.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/une-pluralite-dactions-en-vue-dun-moratoire/